



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 OCTOBRE 2013

Accueil : Salle de conférence de la Maison Fermat à BEAUMONT-DE-LOMAGNE (82).

Présents :

NOM	Prénom	structure
ANDRE	Mathilde	CA Grand Auch / SIDEL
BERTHELOT	Marie	SYRRPA / SYAC
BONVALET	Guillaume	SMPVD
BOUTEIX	Fabien	SIAH de la Save et de la Gesse
CAUSSE	Céline	SIAH du Touch
COMBES	Etienne	SM Tescou Tescounet
DRELON	Christophe	SM des 4 rivières
DUFOUR	Sébastien	SIAEBVELG
ESCLAMADON	Sandrine	SMB de la Gimone
GERMA	Ludovic	SIAVB Arros
KARIMJOOY	Sylvain	SIAB Midour Douze
LEFEBVRE	Nathalie	SMB de la Gimone
MACE	Sylvain	SMBVH
MARIMON	Magali	SIGA Tech
MAURICE	Matthieu	SMBVH
ORUS DULAC	Karine	SMAHVAV
PIEDFERRE	Julien	SIAA Gimone – SMA de l'Arrats
PLANE	Léo	SMGSA
ROUDIÉ	Josette	SIGV de la Save Gersoise
SABATIER	Christophe	SMB de la Gimone
SCUDIER	Jérôme	SMBL CCQC

Ordre du jour :

- Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée
- Rapport sur la situation financière
- Programme d'activités 2014
- Renouvellement des membres du CA et du Bureau
- Questions diverses

1) Rapport d'activité de l'association pour l'année écoulée

La Présidente rappelle qu'à ce jour, l'association compte 87 adhérents personnes physiques (soit une quinzaine de plus par rapport à l'année précédente dont majoritairement des étudiants/personnes en recherche d'emplois, quelques techniciens rivières et des techniciens de conseils généraux), et 17 adhérents personnes morales (soit 4 adhérents supplémentaires par rapport à l'année précédente). La liste complète des adhérents 2013 est présentée en pièce jointe.

✓ La Présidente rappelle les actions menées en 2013 par Demain 2 Berges :

- 13 février 2013 **Journée d'information et d'échanges** sur le thème « Statuts, compétences, et organisation des structures gestionnaires : quelle gouvernance pour la gestion des milieux aquatiques ? »
à Rieumes (31) – 73 participants
- 17 juin 2013 **Partenariat signé avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne** sur la durée du 10^{ème} programme (2013-2018).
- 23 août 2013 **Partenariat signé avec l'Union des Fédérations du Bassin Adour-Garonne** pour porter la co-maîtrise d'ouvrage du projet de guide technique d'accompagnement des maîtres d'ouvrages dans la rédaction des CCTP des études préalables d'arasement/dérasement de seuils.
Dans ce cadre-là une prestation a été confiée à un bureau d'études, Ecogéa, pour la rédaction du cœur technique du document sous couvert d'un Comité de Pilotage formé de représentants de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, des Conseils Généraux, de l'UFBAG et de D2B. Il est prévu que le COPIL se réunisse 3 fois en 2014 avec une finalisation du document pour début 2015.
Le budget de l'opération est de 16 900 €, avec le plan de financement suivant :
 - Agence de l'eau : 77%, 13 000 €
 - UFBAG : 13%, 2 200 €
 - D2B : 10%, 1 700 €
- 26 septembre 2013 **Journée technique** sur les réseaux de suivi de la qualité des eaux superficielles organisée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
à Artigues-près-Bordeaux (33) – 68 participants
- Réalisation du **site internet de l'association**. La société Courcelles Designe réalise le site internet de l'association. Ce dernier devrait être en ligne d'ici la fin de l'année 2013. A sa mise en service un mail sera envoyé sur le groupe de discussion avec une explication sur les modalités d'utilisation

pour les membres de l'association. Il est rappelé que les administrateurs du site internet seront Karine Orus Dulac, Céline Caussé et Julien Piedferré. L'ensemble des textes, des liens et des images pourra être modifié uniquement par les administrateurs. L'architecture du site reste sous maîtrise du bureau d'études créateur. Une partie du site sera en accès réservé aux adhérents dont le forum de discussion, les actes des journées techniques et des colloques, le trombinoscope. Un bandeau flash sera également mis en place pour les actualités. Le site prévoit également la possibilité de se préinscrire en ligne. La capacité de stockage est de 100 MG. Cela implique que seules les vidéos seront à proscrire et que les documents obsolètes devront être supprimés.

- Mise à jour de **l'annuaire des gestionnaires de milieux aquatiques** sur le bassin Adour-Garonne. L'association a réalisé l'actualisation de l'annuaire des gestionnaires. Ce dernier sera téléchargeable sur le site internet de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

- Réalisation du **trombinoscope des adhérents de l'association**. La majorité des photographies a été collectée. Pour ceux n'ayant pas encore fourni leur photographie, ils apparaîtront en grisé sur le trombinoscope. Ce dernier sera mis en ligne sur le futur site internet de l'association.

2) Rapport sur la situation financière

- La Présidente passe la parole au Trésorier pour présenter le bilan financier de l'année écoulée.
- ✓ **Au 15/10/2013 la trésorerie est de 11 370 €.** A ce jour, 2 913,61€ restent à encaisser (reste d'une partie des facturations du colloque de décembre 2012, de la journée d'échanges de Rieumes et la subvention de l'Agence de l'eau pour le site internet) et 2 899,51€ à débiter (frais kilométriques de la Présidente et solde du site internet). Une fois ces règlements recouverts, la trésorerie devrait en conséquence s'élever à **11 384,37€**.
Le détail du bilan financier est présenté en pièce jointe.

Ouï l'exposé du Trésorier,

Après avoir délibéré,

L'Assemblée approuve à l'unanimité le bilan financier de l'exercice 2013.

- ✓ Le Trésorier propose l'ouverture d'un compte épargne à l'Assemblée. Le compte courant de l'association est au Crédit Agricole. Il est demandé **d'étudier la possibilité d'ouvrir un livret solidaire**.
Le Trésorier entamera les démarches auprès de différentes banques en ce sens.

Ouï l'exposé du Trésorier,

Après avoir délibéré,

L'Assemblée autorise à l'unanimité d'ouvrir un livret solidaire.

3) Programme d'activités 2014

JANVIER

- **Colloque sur l'évolution des techniques de gestion de la ripisylve**

Lors de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2013, nous avons approuvé l'organisation d'un colloque de 2 jours en début d'année 2014 sur le thème « Evolution des techniques de gestion de la ripisylve ».

Rappel sur les thèmes proposés : le peuplier noir, la valorisation des déchets verts produits sur les chantiers, l'intérêt des ripisylves pour le bon état des cours d'eau, la gestion des espèces invasives et la lutte contre les maladies (graphiose, feu bactérien, etc.), le débardage à cheval, l'entretien sous les lignes électriques ...).

Les membres du CA proposent également de développer un sujet sur la gestion de la ripisylve et la transition énergétique, considérant la ripisylve en tant qu'espace de production de biomasse. Il pourra également être évoqué l'état d'avancement du programme de sauvegarde du peuplier noir.

Un appel à témoignage devra être lancé sur le groupe de discussion afin d'affiner les thématiques de ce colloque.

FEVRIER

- **Réunion COPIL projet guide arasement/dérasement**

MARS/AVRIL

- **Formation SIG sur logiciel libre Quantum GIS (et GPS).**

Cette formation est ouverte à 20 adhérents de l'association sur 2 jours non consécutifs. Elle se déroulera à Castanet-Tolosan (31320) et sera encadrée par l'association APEM (Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde). Les participants travailleront en binôme et devront amener à minima 8 ordinateurs car l'organisme ne met à disposition que 2 ordinateurs.

La 1^{ère} journée sera basée sur une initiation au logiciel Q-GIS (installation, gestion et création de données spatiales, création de cartes). La 2^{ème} journée sera organisée autour d'un cas concret fictif nécessitant l'utilisation d'un SIG sur le thème de la gestion des milieux aquatiques. L'apprentissage de l'utilisation d'un GPS pourra être inclus si les participants le souhaitent et fournissent le matériel. Le coût des 2 journées de formation s'élève à 900€. L'appel à participation à ces journées de formations sera diffusé sur le groupe de discussion. Les premiers inscrits pourront en bénéficier. Un questionnaire sera envoyé préalablement aux participants afin de mieux cibler leurs besoins.

A partir de 2015, le CNFPT sera sollicité afin d'organiser ce type de formation avec une application concrète sur la gestion des milieux aquatiques.

MAI

- **Journée d'information et d'échanges co-organisée avec l'Agence de l'Eau sur la biodiversité des milieux aquatiques / les espèces endémiques et protégées du bassin Adour-Garonne**

Suite à une prise de contact avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées au sujet du Desman, il a semblé intéressant d'organiser en 2014 une journée d'information et d'échanges sur le thème des espèces protégées et/ou endémiques des milieux aquatiques.

Ce projet pourrait être réalisé en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne dans le cadre de la convention récemment établie, par l'organisation d'une journée d'information et d'échanges sur le thème « biodiversité des milieux aquatiques ».

JUIN

- **AG/CA**

SEPTEMBRE

- **Réunion COPIL projet guide arasement/dérasement**

AUTOMNE

- **Journée d'échange / Formation ?**

DECEMBRE

- **Réunion COPIL projet guide arasement/dérasement**

AUTRES

○ **Inter-réseau**

Pour rappel, l'inter-réseau organise tous les deux ans une journée d'information et d'échanges inter-régionale. La dernière en date a été organisée à Montpellier en 2012 par l'association Rivières Languedoc-Roussillon sur le thème « Eau et aménagement du territoire ».

Suite à un premier contact avec les représentants de l'inter-réseau, l'organisation d'une journée d'information et d'échange semble être remise en cause par la lourdeur de l'organisation. Toutefois les représentants doivent organiser une réunion téléphonique d'ici la fin de l'année afin de proposer les types d'actions communes que pourrait développer l'inter-réseau.

○ **Concertation du programme de formation du CNFPT**

Suite à une réunion de travail avec Agnès COTHIAS du CNFPT le 23 avril dernier, différents parcours de formation ont été intégrés en fonction des besoins des adhérents de l'association et seront proposés sur les années à venir (en jaune figurent les formations issues des demandes de D2B) :

Nota : R = formation régionale IR = formation inter-régionale

	2014	Nb de jours
Initiation à la gestion d'un espace naturel	R	3
Biodiversité urbaine	R	2
Droit de l'environnement	R	2
Aménagement de petits bassins versants	IR	3
Evaluation de la qualité des cours d'eau	R	3
L'élaboration, la mise en place et le suivi d'un Plan Climat énergie territorial (PCET)	IR	3
Journée réseau techniciens rivière	R	1
Journée réseau techniciens rivière	R	1
Techniques d'aménagement des berges	R	3
Aspects juridiques des continuités écologiques	R	1
Impacts du travail du sol sur l'eau et son parcours	R	3
Eléments topographiques pour le suivi des cours d'eau	R	1
Mise en place de la norme ISO 14001 en collectivité	R	2
Planification urbaine et préservation des milieux	R	5

	2015	
Suivi de chantier en rivière		2
Conduite de projet pour la préservation et la restauration des cours d'eau		3
Equipements de seuil		2

Pour les « journée réseau techniciens rivières », le CNFPT propose de mettre à disposition une salle de formation pour l'association.

Pour la formation « Planification urbaine et préservation des milieux », il sera demandé au CNFPT de réduire cette formation à 3 jours maximum.

Le Programme 2014 validé par le CNFPT est en pièce-jointe.

○ **Autres types de formation à l'étude :**

Le CFPPA : Formation sécurité chantiers avec le CFPPA

Formations ONEMA : dossiers réglementaires / restauration physique / ROE-ICE

- **Positionnement de l'association sur l'organisation de formation :**
Après discussion avec les membres présents, il a été convenu :
 - Pour les formations de « routine », qu'elles soient intégrées, autant que ce peut, dans le parcours de formations du CNFPT (exemple : SIG, sécurité au travail...).
 - Pour les formations plus spécifiques et/ou innovantes l'association continue à les organiser.

4) Renouvellement des membres du CA et du Bureau

Membres du CA :

Mathilde ANDRE, Marie BERTHELOT, Fabien BOUTEIX, Thomas BREINIG, Céline CAUSSE, Sandrine ESCLAMADON, Ludovic GERMA, Sylvain MACE, Magali MARIMON, Julien PIEDFERRE, Léo PLANE

Après avoir délibéré,

L'Assemblée élit à l'unanimité les membres du conseil d'administration pour 2013-2014.

Membres du bureau :

Présidente : Mathilde ANDRE
Vice-Président : Ludovic GERMA
Trésorier : Fabien BOUTEIX
Secrétaire : Thomas BREINIG

Après avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration élit à l'unanimité des membres du bureau pour 2013-2014.

5) Points divers

Une question est soulevée sur le fonctionnement du groupe de discussion et notamment sur la prise de position personnelle de certain membre.

Il est rappelé qu'il existe une charte d'utilisation du groupe de discussion et qu'elle est communiquée à chaque nouvel adhérent (cf. pièce-jointe). *« Ce groupe de discussion est exclusivement réservé aux membres actifs. C'est un outil d'échange et de communication entre personnes physiques, s'inscrivant dans le cadre de l'objet de l'association et permettant de partager des retours d'expériences, documents de travail, connaissances techniques, réglementaires, etc. La responsabilité d'auteur est engagée lorsque les utilisateurs publient des informations. Ces messages adressés sur le groupe de discussion en ligne sont diffusés à l'ensemble des membres actifs de l'association. »* Les règles de bonne conduite spécifient que *« le dénigrement d'entreprises ou d'institutions, la mise en cause d'individus, et la propagande n'ont pas leur place sur le groupe. Les messages promotionnels à caractère commercial sont prohibés »*.

Des avis personnels en lien avec nos métiers peuvent être communiqués par les membres sans que cela dénigre des individus ou des institutions ou des entreprises. Les membres peuvent avoir un rôle de veille sur certains éléments qu'ils estiment préoccupants. Il est rappelé à l'ensemble des membres de respecter la charte d'utilisation. L'association n'a pas d'action syndicale. Les membres du CA peuvent donc intervenir sur le groupe de discussion afin de stopper certains dérapages.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les adhérents présents pour leur participation à cette Assemblée Générale et clôture la séance à 12h00.

A Beaumont-de-Lomagne, le 15 octobre 2013,

La Présidente,
Mathilde ANDRE,

Le Secrétaire,
Thomas BREINIG